

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE DE RENNES 1

LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu l'arrêté du 29 juin 2017 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE DE RENNES 1 l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par [REDACTED] née le [REDACTED] à [REDACTED] en vue de son inscription à la Licence ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE [REDACTED],

Le diplôme de **LICENCE** de droit, économie, gestion, mention [REDACTED] est délivré par l'UNIVERSITE DE RENNES 1
mention [REDACTED]

à [REDACTED]

au titre de l'année universitaire [REDACTED]

et confère le **grade de licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le [REDACTED]

Le titulaire

Le Président

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

N° [REDACTED]
[REDACTED]

David ALIS

Emmanuel ETHIS